

**CAMPAGNE CANADIENNE DE SENSIBILISATION POUR LA LUTTE
CONTRE LE TOURISME SEXUEL IMPLIQUANT DES ENFANTS**

La lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants avec la participation du secteur privé du tourisme et du voyage et du public canadien

2009-2012




BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

 **1CHILD**
ONE CHILD EXPLOITED
IS ONE CHILD TOO MANY

 **Plan**

REMERCIEMENTS

Le Bureau international des droits des enfants voudrait remercier...

Les membres de notre coalition



One Child : <http://onechild.ca/>



Plan Canada : <http://plancanada.ca/>



UNICEF Canada : <http://www.unicef.ca/>

Nos partenaires institutionnels

La Gendarmerie Royale du Canada (GRC), le Ministre de la Justice Canada, le Ministre de la Sécurité Publique du Canada, le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), la Surêté du Québec (SQ).

Le secteur privé

BCP – agence de publicité, Air Canada, Astral Media, Cybertip

Les autorités de l'Aéroport International Montréal-Trudeau

Notre équipe de stagiaires dévoués dirigée par Marco Sotelo, chargé de programme et Nadja Pollaert, directrice générale qui a travaillé pendant deux ans à différentes étapes du projet, : Anne-Marie Levesque, Marie Bernier, Mia Choiniere, Caroline Rochon-Gruselle, Tina Iriotakis, Kristina Ziagura, Marie-Luise Ermisch, Catherine Legault et Vienna Napier.

Nos plus chaleureux remerciements vont aux communautés religieuses du Canada qui dès le début ont cru en l'importance de promouvoir la loi extraterritoriale canadienne, en la nécessité de prévenir le TSIE et de poursuivre en justice les agresseurs sexuels canadiens à l'étranger.

Nous tenons également à remercier le Ministre de la Justice du Canada qui a largement contribué à la promotion de la protection des enfants en 2011.

**CAMPAGNE CANADIENNE DE SENSIBILISATION POUR LA LUTTE
CONTRE LE TOURISME SEXUEL IMPLIQUANT DES ENFANTS**

**La lutte contre le tourisme sexuel impliquant
des enfants avec la participation du secteur privé
du tourisme et du voyage et du public canadien**

2009-2012

Qui est le Bureau international des droits des enfants (IBCR) ?

L'IBCR est une organisation internationale non gouvernementale basée à Montréal, au Canada.

Notre mission est de contribuer au respect et à la promotion de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), un instrument juridique international adopté par les Nations Unies en 1989 et ratifié depuis par 192 pays.

La Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) a servi de catalyseur à la création de l'IBCR. Les principes consacrés par la CDE et dans ses protocoles facultatifs sont encore aujourd'hui ceux qui guident l'IBCR dans son approche fondée sur les droits.

L'IBCR collabore avec des partenaires engagés à assurer la mise en œuvre de la CDE, y compris des organismes intergouvernementaux, des organisations non-gouvernementales (ONG) internationales, régionales et locales et d'autres acteurs tout aussi concernés par les droits et la dignité des enfants à travers le monde.

Pourquoi poser des actions pour la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE) ?

Ayant comme mandat de promouvoir la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant et ses protocoles facultatifs, l'IBCR a constaté que le tourisme sexuel impliquant des enfants ainsi que ses conséquences sociales et juridiques étaient presque inconnus au Canada. La population en général ignorait l'existence de la Loi Extraterritoriale et de ses implications. Bien que le Canada ait souscrit à un certain nombre de plans d'action internationaux, déclarations et accords sur l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, le phénomène persiste et demeure un enjeu crucial et souvent ignoré.

L'exploitation sexuelle des enfants est souvent considérée comme étant un problème qui ne concerne pas le Canada, ce qui est faux. Plus d'une centaine de Canadiens ont fait l'objet d'enquêtes pour des infractions d'ordre sexuel impliquant des enfants à l'étranger, mais seulement cinq ont été condamnés. Aujourd'hui encore, trop peu de Canadiens sont condamnés pour ces infractions, alors que de plus en plus de jeunes touristes canadiens se retrouvent impliqués dans des incidents de tourisme sexuel impliquant des enfants, par ignorance ou par manque d'information. Cette campagne vise à éduquer et à sensibiliser le public québécois et canadien.

L'IBCR a également constaté qu'encore beaucoup de travail restait à faire en ce qui concerne les politiques de responsabilité sociale des entreprises liées à la protection des enfants. Au Canada, seulement deux compagnies ont signé le Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages (le Code), comparativement aux 89 compagnies au Brésil et 81 compagnies au Japon. L'IBCR a œuvré à impliquer davantage le secteur privé pour encourager les entreprises de l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie à adopter des mesures de prévention du tourisme sexuel. En interpellant et sensibilisant la population, l'IBCR a tenté de changer les attitudes envers le tourisme sexuel et à amener le public à lutter contre ce phénomène.

Depuis 2009, l'IBCR est un membre actif du Comité sénatorial permanent des droits de la personne en ce qui concerne l'exploitation sexuelle des enfants au Canada. De plus, en tant que membre de la Coalition canadienne des droits de l'enfant, l'IBCR a rédigé le rapport alternatif sur la mise en œuvre du Protocol facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie juvénile.

TABLE DES MATIÈRES

1. Le tourisme et l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales : « Le tourisme sexuel impliquant des enfants » (TSIE)	4
Les victimes	5
Fausses idées, mythes et excuses	6
2. Quelle est la position du Canada ?	9
3. Première campagne de sensibilisation à l'échelle du Canada contre l'exploitation et le tourisme sexuels des enfants	11
4. Nous sommes allés plus loin	14
Formation du secteur privé	14
Formations sur le terrain	14
Affiches dans les aéroports	15
Publications « enRoute » : le magazine disponible en vol d'Air Canada	15
"Salon International Tourisme Voyages"	16
La campagne en ligne : décembre 2011	16
La Page Facebook : « Eyes on Patrol/Restez vigilant »	17
Couverture médiatique 2010-2011	18
5. Il reste encore beaucoup à faire	19
L'importance d'une collaboration bilatérale entre le Canada et les pays de destination	19
Le Code de conduite pour la protection des enfants victimes de tourisme et d'exploitation sexuels	19
La création d'une plateforme virtuelle	20
6. Les prochaines étapes du Bureau international des droits des enfants : la participation de l'enfant et la collaboration bi-laterale grâce au soutien de l'Agence canadienne de développement international	21
Annexe : Articles de presse	22

1. Le tourisme et l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales : « Le tourisme sexuel impliquant des enfants » (TSIE)

« Le tourisme sexuel impliquant des enfants consiste en l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales par des individus qui voyagent d'un endroit à l'autre et qui y ont des rapports sexuels avec des enfants. Souvent, les touristes qui ont des rapports sexuels avec des enfants voyagent d'un pays plus riche vers une destination moins développée, mais ils peuvent également être des voyageurs dans leur propre pays ou région. Les touristes exploitant sexuellement des enfants utilisent à leur avantage l'**anonymat** ainsi que les disparités socioéconomiques qui prévalent à l'endroit visité » – ECPAT International¹.

ECPAT International est un réseau mondial d'organisations et d'individus travaillant de concert en vue d'éliminer la prostitution enfantine, la pornographie mettant en scène des enfants et la traite d'enfants à des fins sexuelles. ECPAT encourage la communauté internationale à veiller à ce que tous les enfants du monde puissent jouir de leurs droits fondamentaux à l'abri de toutes les formes d'exploitation.

L'ampleur du problème :

Qui sont les agresseurs ?

- Ils peuvent être à la fois des internationaux ou des gens du pays : soit des étrangers soit des nationaux qui voyagent dans leur propre pays
- Les abuseurs occasionnels : L'abuseur sexuel occasionnel abuse de l'enfant en expérimentant sexuellement avec lui ou utilise à son avantage l'anonymat et l'impunité que lui offre son statut de touriste. Il ou elle n'a pas de préférence sexuelle particulière pour les enfants. Souvent, l'abuseur occasionnel est un touriste sexuel qui ne distingue pas l'âge et se trouve face à l'opportunité, qu'il saisit, d'interagir sexuellement avec un enfant (de moins de 18 ans). La majorité des touristes exploitant sexuellement les enfants sont des abuseurs occasionnels.
- Les abuseurs préférentiels : le touriste sexuel préférentiel recherche spécifiquement des enfants. Il ou elle peut être attiré par des adultes, mais cherchera activement à avoir des contacts sexuels avec des enfants. Le touriste préférentiel recherchera généralement des adolescents. Il est important de différencier entre le touriste préférentiel et le pédophile (voir *infra*).
- Ou les pédophiles : le pédophile est attiré sexuellement par les enfants pré-pubères exclusivement. Souvent perçu comme souffrant d'une maladie mentale, le pédophile ne fait pas cas du sexe de l'enfant et considère le contact sexuel avec des enfants comme inoffensif. Les pédophiles ainsi que les abuseurs préférentiels ci-haut décrits représentent la minorité des touristes exploitant sexuellement les enfants.²

1. Le Bureau international des droits des enfants utilise la terminologie du réseau mondial ECPAT afin de différencier entre cette forme d'exploitation sexuelle et toute autre forme d'exploitation. Ainsi le lecteur comprend mieux les enjeux de cette problématique et les caractéristiques propres à cette forme d'exploitation sexuelle.

2. Définitions tirées de ECPAT International. Voir Luc Ferran, Giorgio Berardi and Patchareeboon Sakulpitakphon, « Combating Child Sex Tourism: Questions & Answers », Saladaeng Printing Co.Ltd., 2008.

Les victimes

- Selon le réseau mondial ECPAT, les victimes de l'exploitation sexuelle sont issues de **milieux socio-économiques défavorisés**. Bon nombre des victimes font également partie de **minorités ethniques marginalisées**. Tant les filles que les garçons sont touchés, et certains peuvent également être victimes de violence familiale et de négligence.
- Peu importe leur milieu ou leur origine, tous les enfants victimes d'exploitation sexuelle souffrent de troubles psychologiques et affectifs **graves**. Cette exploitation sexuelle peut également laisser des **séquelles** physiques importantes.



Les touristes sexuels à la recherche d'enfants sont plus souvent des hommes, provenant d'Amérique du nord ou de l'Europe de l'ouest, qui voyagent vers des pays en développement. Les Canadiens préfèrent aller en Amérique latine et dans les Caraïbes pour exploiter sexuellement des enfants, plutôt que vers des destinations plus en vue et plus 'traditionnelles' comme la Thaïlande, en raison de la proximité et de l'accessibilité des coûts.

PROFIL DES VICTIMES

- Touchés par la pauvreté
- Enfants en situation de rue
- Issues de groupes minoritaires
- Enfants victimes de violence ou de négligence familiale
- Dépendantes des activités économiques saisonnières
- Orphelins atteints du virus du SIDA
- Enfants qui travaillent

Fausses idées, mythes et excuses :

« Il y a de nombreuses fausses idées et mythes liés au fait d'avoir des rapports sexuels avec une vierge ou un enfant. Dans de nombreux pays d'Afrique ou d'Asie, plusieurs pensent qu'avoir une relation sexuelle avec de jeunes filles les protégera du virus du VIH/SIDA et autres maladies sexuellement transmissibles, voire même les guérira. D'autres croient que cela peut leur apporter une jeunesse éternelle, de la chance, une bonne santé, plus de virilité et du succès dans les affaires. Certains avancent que dans certaines cultures, les enfants sont sexuellement 'mûrs' et 'libérés' à un jeune âge, et qu'ils ont choisi de se prostituer. **Mais nous savons que des enfants qui sont heureux et se sentent en sécurité ne choisissent jamais de se faire exploiter.** Nous savons également que ceux qui prétendent aider les enfants en leur donnant de l'argent ou des cadeaux en échange de faveurs sexuelles profitent de la situation de pauvreté dans laquelle se trouvent ces enfants et ne les aident en rien » – site web de One Child

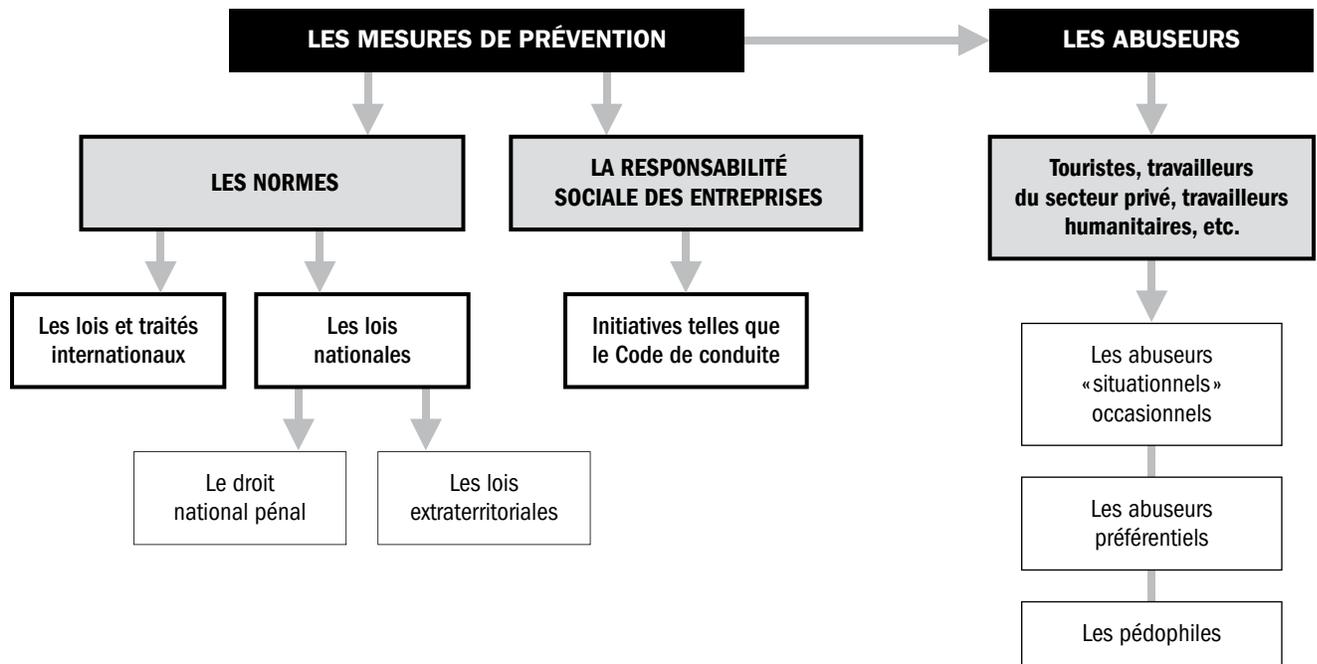
Question & réponses à ces idées fausses³ :

- 1) Est-ce que les agresseurs sexuels sont uniquement des hommes âgés ?
 - Les touristes sexuels exploitant des enfants ont des **parcours de vie variés** : ils peuvent être mariés ou célibataires, homme ou femme, des touristes riches ou au budget limité.
- 2) Est-ce que les agresseurs sexuels aident les enfants en améliorant leur qualité de vie et en les sortant de la pauvreté dans laquelle ils se trouvent ?
 - Ils peuvent tenter de rationaliser leurs actes en prétendant que les rapports sexuels avec un enfant sont culturellement acceptables dans le pays ou la région qu'ils visitent, ou que l'argent et les biens échangés profitent à l'enfant et à la communauté. **La réalité est tout autre. En fait, ces touristes exploitant sexuellement les enfants perpétuent le cycle de pauvreté empêchant les enfants d'avoir accès à d'autres opportunités génératrices de revenus. De même, ces enfants sont privés de la chance de recevoir une éducation.**
- 3) Est-ce que le tourisme sexuel impliquant des enfants a lieu uniquement sur les plages des pays chauds et ensoleillés ?
 - Les destinations sont variables. Lorsque des mesures préventives et de protection sont intensifiées dans un pays, le touriste sexuel se tourne vers d'autres lieux où il est plus facile ou moins risqué d'exploiter sexuellement des enfants. **Le problème n'a pas de frontières.**

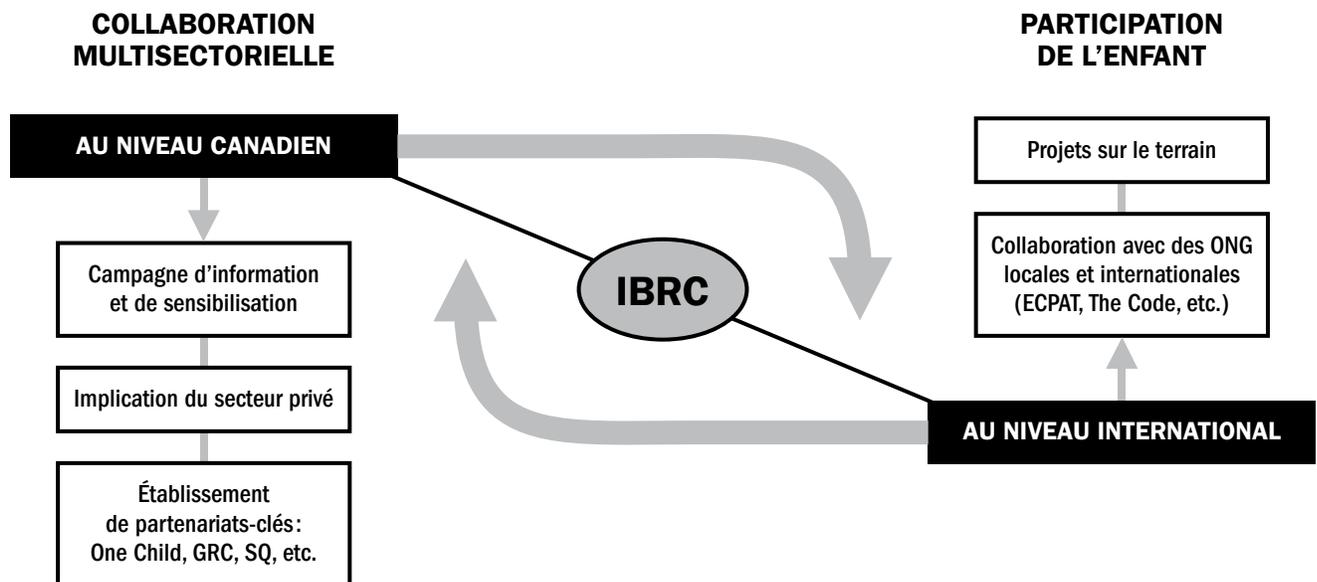
Presque tous les pays du monde pénalisent les relations sexuelles avec des enfants ou/et l'exploitation sexuelle des enfants. Soit dans un code de protection de l'enfant et/ou dans le code criminel.

3. Brochure d'information ECPAT International, « Questions and Answers about the Commercial Sexual Exploitation of Children », Saladaeng Printing Co.Ltd., 4^e édition, 2008, p. 14.

LE PHÉNOMÈNE DU TOURISME SEXUEL IMPLIQUANT DES ENFANTS: UNE APPROCHE POUR AGIR



L'ACTION DE L'IBRC



2. Quelle est la position du Canada ?

Le Canada a signé la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) le 28 mai 1990 et l'a **ratifiée** le 13 décembre **1991**. Le Canada a signé le Protocole Facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants en 2001.

L'engagement du Canada vis-à-vis de l'Agenda d'action d'ECPAT

Le gouvernement canadien a assisté au 3^e Congrès international contre l'exploitation sexuelle des enfants, organisé par **ECPAT**, à **Rio (Brésil)**, en novembre **2008**. ECPAT y a présenté son « **Plan d'action globale** » afin de mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants, devant des représentants de **gouvernements**, du **secteur privé** et de la **société civile**. Des recommandations pour combattre ces violations ont été formulées, y compris la signature d'un **Code de conduite** et la production d'une documentation tel qu'un **outil de formation** sur le TSIE et le Code.

Le Bureau international des droits des enfants a donné une présentation au Congrès de Rio sur une meilleure protection des enfants victimes et témoins d'actes criminels.

La Loi extraterritoriale canadienne (1997)

Depuis 1997, le Canada a adopté une loi à portée extraterritoriale qui permet d'entamer des poursuites judiciaires contre tout citoyen canadien qui commet une infraction d'ordre sexuel impliquant des enfants à l'étranger (article 7(4.1) du Code Criminel).

Depuis que cette disposition est en vigueur, 5 canadiens ont été condamnés pour exploitation sexuelle d'enfants hors du Canada.

Le Canadien Kenneth Klassen a été condamné à 11 ans de réclusion criminelle dans une prison fédérale par la Cour Suprême de Colombie-Britannique en juillet 2010, après avoir plaidé coupable aux chefs d'inculpation d'abus sexuel sur 17 filles au Cambodge, aux Philippines et en Colombie. Cette décision est un précédent judiciaire puisque c'est la première fois qu'une cour de justice valide la Loi Extraterritoriale canadienne en matière d'infractions d'ordre sexuel en vertu du droit constitutionnel canadien et du droit international.⁴

Bravo à Maître Brendan McCabe, Procureur de la Couronne en Colombie Britannique qui a piloté cette cause.

Les autres détenus sont :

- Donald Bakker, condamné à 10 ans en 2005,
- Denis Rochefort, condamné à 2 ans d'emprisonnement et 3 ans de probation en 2008 ;
Armand Huard, condamné à 3 ans en 2008 et
- Christopher Neil, condamné à 9 ans et 3 mois d'emprisonnement en 2009.

4. Voir Benjamin Perrin, « Taking a Vacation from the Law? Extraterritorial Criminal Jurisdiction and Section 7(4.1) of the *Criminal Code* », Revue de Droit Criminel Canadien, Juin 2009, p. 177.

Des partenariats stratégiques pour des résultats concrets

La Coalition

Au début de l'année 2010, le Bureau international des droits des enfants a initié une coalition avec Plan Canada et One Child, avec l'appui d'UNICEF Canada. La coalition a pour objectif d'unir les efforts nécessaires et de créer des synergies pour lutter contre le TSIE et invite toutes les organisations souscrivant à cet objectif à se joindre à la coalition.

OneChild est la première organisation à appuyer un mouvement d'enfants et de jeunes qui agissent contre l'esclavage sexuel impliquant des enfants. Elle fut fondée en 2005, par Cheryl Perera, militante internationale des droits des enfants, initiée à la cause dès l'âge de 16 ans, lors d'un projet d'école sur la traite d'enfants à des fins sexuelles à travers le monde.

Plan Canada: Fondée en 1937, Plan est une des plus anciennes et plus importantes agences de développement international au monde. Plan travaille en partenariat avec des millions de personnes pour mettre fin à la pauvreté mondiale. Plan œuvre dans plus de 65 pays sur des enjeux d'importance qui affectent des millions d'enfants. Son approche principale est axée sur le développement des communautés en portant une attention particulière à l'intérêt supérieur de l'enfant.

UNICEF Canada: UNICEF (le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) est l'une des organisations caritatives les plus importantes et des plus reconnues mondialement pour sa position d'ardente militante pour les enfants. UNICEF soutient la construction d'un monde où les droits de chaque enfant sont respectés. Du fait de son histoire et de son statut, UNICEF se distingue des autres organisations internationales et des acteurs impliqués auprès des jeunes, et est en mesure d'influer le processus décisionnel de ceux qui détiennent le pouvoir et des partenaires locaux, en vue de transposer dans la réalité des idées innovantes d'importance.

Collaboration avec Cybertip.ca

Le Centre canadien pour la protection de l'enfant soutient l'IBCR dans sa lutte contre l'exploitation des enfants et plus particulièrement le tourisme sexuel les impliquant, un phénomène grandissant dans de nombreux pays. Merci à Signy Arnason, directrice de Cybertip.ca (Centre canadien de protection de l'enfance Inc.)



La force de l'IBCR réside dans ses partenariats. Notre organisation a collaboré avec succès avec toutes les parties prenantes qui oeuvrent à mettre fin aux infractions liées au tourisme sexuel impliquant des enfants :

Les forces de maintien de l'ordre

L'IBCR s'est associé avec la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal, la Gendarmerie Royale du Canada et l'Agence des Services Frontaliers du Canada afin d'entreprendre une campagne nationale contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. Lors du lancement de la campagne en Novembre 2010, le Commandant Jérôme Morissette, Chef de la Section des victimes d'agression sexuelle de la police de Montréal, a souligné :

« Le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) soutient inconditionnellement les efforts du Bureau international des droits des enfants dans la protection des enfants. Surveiller les enfants et veiller à leur sécurité en tout temps est une responsabilité que l'on devrait tous partager. Tout acte illicite commis à l'encontre d'un enfant doit être signalé à la police immédiatement »

Le Gouvernement

L'IBCR a établi de solides partenariats avec différents ministères, notamment le Ministre de la Justice du Canada et le Ministère de la Sécurité Publique du Canada, qui ont apporté leurs conseils, participé à des campagnes avec le secteur privé et soutenu financièrement nos efforts communs.

Le secteur privé

L'implication du secteur privé dans la planification et la mise en œuvre d'activités de sensibilisation a été cruciale : leur expertise dans le secteur du tourisme nous a permis d'adéquatement préparer notre matériel de campagne afin de sensibiliser davantage les voyageurs et les touristes.

- **Les compagnies de voyages et de tourisme** disposent d'un grand pouvoir au sein de leurs réseaux et sont des acteurs clé pour atteindre le plus grand nombre de voyageurs. Le rôle du secteur privé est capital dans la prévention et la diffusion de l'information et des ressources dans la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants.
- **Les autorités dans les aéroports** ont les moyens de mettre à disposition un lieu stratégique pour une réunion ou le lancement d'une campagne, et d'offrir une couverture médiatique et une visibilité auprès des voyageurs visés par ces campagnes de sensibilisation. L'Aéroport de Montréal est un partenaire clé dans la campagne.

Christiane Beaulieu, vice-présidente des Affaires publiques et communications de l'Aéroport de Montréal a déclaré :

« Nous croyons qu'il est important de rappeler aux Canadiens qu'ils ne sont pas à l'abri des lois canadiennes lorsqu'ils voyagent à l'étranger. C'est pour cela que nous soutenons cette initiative du Bureau international des droits des enfants. »

3. Première campagne de sensibilisation à l'échelle du Canada contre l'exploitation et le tourisme sexuels des enfants

La photo ci-dessous a été prise lors du lancement de la campagne à l'Aéroport International de Montréal en novembre 2010



La campagne a été officiellement lancée en novembre 2010 à l'Aéroport International de Montréal. Les membres de la Coalition, les agents de maintien de l'ordre (Agence des Services Frontaliers du Canada, Sûreté du Québec, Service de Police de la Ville de Montréal, etc.), les autorités aéroportuaires ainsi que des représentants d'Air Canada étaient tous présents pour donner leur appui et leur engagement dans la lutte contre l'exploitation des enfants à l'étranger.

Notre campagne visait à :

1. **Inform** les Canadiens des conséquences juridiques et sociales du **tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE)** ainsi que les sensibiliser sur **la loi extraterritoriale** du Canada.
2. **Impliquer** le public canadien dans la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants, particulièrement lorsque des Canadiens sont les agresseurs. Nous encourageons les touristes canadiens à demeurer **vigilants** lorsqu'ils voyagent et de signaler toute activité reliée à l'abus sexuel d'un enfant dont ils pourraient être témoins lors de leur séjour à l'étranger à **cybertip.ca**, une organisation mandatée à **cet effet**.

Nos démarches

L'IBCR a accueilli **3 fora** sur la prévention et la protection contre l'exploitation et le tourisme sexuels des enfants réunissant des membres de l'industrie touristique, des agents de maintien de l'ordre, des ONGs ainsi que des représentants du gouvernement. Ces derniers ont joué un rôle clé dans les premières étapes de l'effort pan canadien pour initier un **réseau de partenariats** afin d'assurer la diffusion de la campagne.

Le Forum à Montréal

Le **2 décembre 2009**, le Bureau international des droits des enfants a organisé un Forum intitulé « La protection des enfants contre l'exploitation et le tourisme sexuels » co-organisé avec Thomas Cook et Voyages SkyLink, dans les bureaux de **Tours Chanteclerc** dans le Vieux-Port de Montréal. Les présentateurs clés du Forum ont appelé à la participation urgente des membres du secteur du voyage et du tourisme dans la prévention et la dénonciation des infractions relatives à l'exploitation sexuelle des enfants. Les panelistes étaient :

- Carmen Rioux, Directrice des poursuites criminelles et pénales du Québec : *Les implications juridiques du tourisme sexuel impliquant des enfants, la loi extraterritoriale, les cas pertinents*
- Claude Levac, Directeur des relations internationales de la Sûreté du Québec : *Une étude sur le tourisme sexuel impliquant des enfants et ces défis : la collaboration indispensable du secteur privé*
- Dr Camelia Tepelus, Secrétariat du Comité de direction Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages : *Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages. Le processus de mise en oeuvre.*

Le Forum à Toronto

Le 24 septembre 2010, notre coalition a tenu un forum réunissant des acteurs clés de l'industrie touristique et du gouvernement canadien, accueilli par Air Canada dans ses bureaux à Toronto. Les présentateurs incluaient :

- Priscille Le Blanc, Vice-Présidente- Communications Air Canada : *L'engagement d'Air Canada à l'égard du tourisme responsable*
- Cheryl Perera, Fondatrice de "One Child" : *L'histoire du partenariat avec Air Canada et la perception des jeunes et adolescents sur l'exploitation sexuelle des enfants.*
- Sarah Stevenson, Conseillère Senior du programme Droits et protection des enfants - Plan Canada : *De l'international au national : Comment les conventions internationales ont un impact sur l'exploitation sexuelle des enfants et la législation canadienne.*
- Natalie Levman, Conseillère du Ministère de la Justice du Canada : *Les implications juridiques du tourisme sexuel impliquant des enfants et l'application de la Loi Extraterritoriale canadienne.*

Le Forum à Vancouver

Le **13 avril 2011**, le 3^e forum sur la « Protection des enfants et adolescents en voyage et au sein du tourisme » a été organisé avec l'appui d'Air Canada dans ses bureaux à Vancouver. Nous avons accueilli des conférenciers ayant une expertise professionnelle impressionnante et confirmée, qui ont offert leur temps pour partager leurs connaissances. Parmi nos conférenciers :

- Brendan McCabe, Procureur de la Couronne dans l'affaire Kenneth Klassen: *La poursuite des agresseurs canadiens en vertu des lois extraterritoriales et ses défis*
- Brian McConaghy MSM, BA.- Ratanak International: *Enquête et Loi Extraterritoriale*
- Rosalind Currie, Office to Combat Human Trafficking (Colombie Britannique), Directrice des politiques publiques et des relations avec les partenaires: *Le Lien entre le tourisme sexuel impliquant des enfants et la traite humaine*

La photo ci-dessous a été prise au forum de Vancouver en avril 2011



4. Nous sommes allés plus loin...

Formation du secteur privé

- Au mois de mars 2010, l'IBCR a offert une formation aux employés de l'agence de voyages *Canandes Tours* sur les problématiques liées au TSIE ;
- En octobre 2010, l'IBCR a présenté à Toronto lors de la Conférence « Voyage et tourisme responsables » le travail accompli, développant par la même occasion son réseau de partenaires en vue de distribuer au plus grand nombre la documentation afférente à la campagne.

Formations sur le terrain

L'IBCR a pris part à de **nombreux rencontres individuelles** afin de promouvoir la campagne de lutte contre le TSIE et d'impliquer les acteurs de l'industrie du voyage et du tourisme. Notre organisation a diffusé le matériel de la campagne auprès d'agences de voyages, de tours opérateurs, de bureaux touristiques, de fournisseurs de services de voyages (cliniques, écoles de tourisme) ainsi qu'auprès des consulats partout au Canada.

- Montréal : 26 affiches, 6,164 brochures
- Toronto : 52 affiches, 1,560 brochures
- Vancouver : 30 affiches, 607 brochures
- Versions électroniques de la documentation : 8 affiches, 4 brochures

Affiche de la campagne (version française)



Brochure de la campagne (version française)



Affiches dans les aéroports

- Astral Média a travaillé *pro bono* pour aider à faire connaître la campagne de sensibilisation pour la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. Astral Media a pourvu aux besoins financiers en prenant en charge les coûts de location des espaces publicitaires situés dans les aéroports de **Montréal** et l'aéroport de **Québec**, soit un total de **4 affiches** (deux espaces publicitaires différents par aéroport);
- Astral Média s'était initialement engagé à permettre une **visibilité** à la campagne durant la **haute saison**, entre décembre 2010 et mars 2011. Toutefois, Astral Média a été en mesure de prolonger cette période de visibilité jusqu'à la fin du mois d'août 2011 pour les deux espaces publicitaires situés dans l'aéroport de Montréal, et octobre 2011 et janvier 2012 pour les deux espaces publicitaires situés dans l'aéroport de Québec.

Aéroport de Montréal en images : Portes 58 et 61



Publications « enRoute » : le magazine disponible en vol d'Air Canada

- Des **affiches** de campagne ont été imprimées en **trois pages pleines** distinctes diffusées dans les publications d'Air Canada "enRoute" aux mois de mars, août et septembre 2011
- Chaque magazine a été imprimé à hauteur de 1,030,000 copies. Ainsi en trois mois, environ 3 millions de personnes ont pu avoir accès au message de la campagne



Salon International Tourisme Voyages, Montréal

L'IBCR a été invité à participer au « Salon International Tourisme Voyages » par le directeur du salon, Jean Provencher, et ce, gratuitement.

Notre organisation a ainsi pu distribuer la documentation afférente à la campagne et diffuser l'information auprès d'un plus grand nombre de personnes du secteur privé et du grand public de la région de Montréal.

- Place Bonaventure » Montréal, Québec : 19-21 Octobre 2011
- Fréquentation : 35,000 personnes en moyenne
- Exposants : 153 (secteur privé du tourisme, agences de tourisme et consulats)
- **4 affiches de campagne** ont pu être positionnées de manière stratégique aux quatre coins de la salle
- **5,000 brochures** ont été distribuées aux exposants et aux visiteurs

La campagne en ligne : décembre 2011

Le bandeau publicitaire

Le bandeau publicitaire consistait en une séquence animée d'images, séquence prise et montée par l'agence de publicité **BCP**, et qui, une fois terminée, était programmé pour rediriger le lecteur/visiteur vers la page Facebook de la campagne en un simple clic. La structure finale du bandeau (voir ci-après) invitait le lecteur/visiteur à rejoindre la cause et à rester vigilant lorsqu'il voyage.

L'IBCR a réussi à pérenniser des partenariats avec des sites web de voyages **montréalais** et **torontois**. Après de nombreux efforts de prises de contact et un suivi avec un nombre important d'agences et de compagnies de voyages, **nous avons réussi à nous associer** avec 8 compagnies extrêmement motivées et bien impliquées.



La Page Facebook : « Eyes on Patrol/Restez vigilant »

1 800 personnes suivent la campagne Facebook, personnes qui ont été redirigées depuis le bandeau publicitaire, la publicité Facebook, ou qui suivaient les nouvelles de l'IBCR, de Plan ou de One Child sur leurs sites Facebook respectifs.

Lien hypertexte « Eyes on Patrol/Restez vigilant » :

<http://www.facebook.com/pages/Eyes-on-Patrol-Restez-vigilant/247577048638804>

Photo de profil :



Une application interactive « vigilance » créée par BCP, permet aux visiteurs qui « aiment » notre page de faire apparaître des lunettes d'aviateur sur leur photos de profil personnel afin de faire savoir à leurs amis qu'ils soutiennent la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants.

Contenu de la page Facebook de la campagne :



- Promotion des projets et actions prometteuses mis en place par les agences de voyage, les hôtels, les compagnies aériennes et autres pour prévenir et lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. Soit ces acteurs ont démontré qu'ils pouvaient faire preuve d'une responsabilité sociale en signant le Code de conduite, mettant en place un programme et une aide psycho-sociale pour les enfants victimes de l'exploitation sexuelle ; soit ils ont soutenu notre campagne en diffusant notre bandeau publicitaire sur leurs sites web de voyages.
- Informations relatives au TSIE ainsi que les instructions et un lien vers le site officiel de la **centrale de signalement** : www.cybertip.ca



- Albums de photos de campagnes conduites par d'autres ONGs, photos du lancement de la campagne, couverture médiatique des **projets** de Plan Canada et One Child en lien avec la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Couverture médiatique 2010-2011

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site du Bureau international des droits des enfants accessible sur : www.ibcr.org

- Couverture radio de CBF FM, CHMP FM et CJAD AM ;
- Couverture télévisuelle de CBFT, CFCF, Télé V (Face à face), et Télé Québec (Les francs-tireurs).

5. Il reste encore beaucoup à faire...

L'importance d'une collaboration bilatérale entre le Canada et les pays de destination

Afin d'augmenter les poursuites judiciaires contre les agresseurs sexuels, de **plus grands efforts de coordination** entre le Canada et les principales destinations de voyage où des cas de TSIE sont reportés sont nécessaires. Cette collaboration devrait se traduire par une **campagne bilatérale** grâce à laquelle les voyageurs seraient informés tant par les agences de voyage et les compagnies aériennes canadiennes que par les hôtels situés dans les pays de destination, de l'existence de la **Loi extraterritoriale canadienne** et des **lois nationales qui protègent les enfants dans le pays donné**.

Les autorités canadiennes et locales devraient se coordonner dans le partage de l'information ; incluant les officiers de liaison de la GRC, de même que les ambassades et consulats, entre autres. Une campagne bilatérale telle que celle-ci doit également prévoir des mécanismes d'évaluation pour estimer l'impact et le succès des mesures prises quant au nombre croissant d'arrestations et de condamnations le cas échéant.

Le Code de conduite pour la protection des enfants victimes de tourisme et d'exploitation sexuels

Le Code de conduite est une **initiative de l'industrie du voyage et du tourisme**, co-financée par le gouvernement suisse (le Secrétariat d'État à l'Économie - SECO) et par le secteur privé du tourisme, avec le soutien du réseau ECPAT International. Les partenaires conseils sont : UNICEF et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

Le **Bureau international des droits des enfants a été sélectionné pour représenter le Code au Canada**. Les entreprises peuvent souscrire au Code via le Bureau et dès lors deviennent chefs de file en matière de politique de responsabilité sociale des entreprises.

Les entreprises qui adoptent le Code s'engagent à atteindre 6 objectifs :

- I Élaborer un **code de déontologie** portant sur l'exploitation sexuelle des enfants ;
- II **Former le personnel** dans les pays d'origine et de destination
- III Introduire des **clauses dans les contrats conclus avec les fournisseurs**, stipulant le rejet mutuel de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales
- IV **Fournir de l'information aux voyageurs** via des catalogues, des brochures, des films projetés dans les avions, les billets de transport, les pages d'accueil des sites web
- V **Fournir de l'information aux personnes 'clés'** établies dans les lieux de destination
- VI Faire un **rapport** annuel de mise en œuvre au Secrétariat du Code

À ce jour, 1,030 entreprises dans 42 pays ont signé le Code.

Nous encouragerons le gouvernement canadien à promouvoir activement la signature du Code et la mise en œuvre de mécanismes et de pratiques de protection de l'enfance qui pourraient être repris par le secteur privé du tourisme et ce, dans le respect des politiques de responsabilité sociale des entreprises.

La création d'une plateforme virtuelle

La création d'une « plateforme virtuelle » pour accroître la collaboration bilatérale dans la lutte contre le TSIE permettrait de centraliser l'information disponible aux ONGs, aux voyageurs et au secteur privé qui pourraient ainsi accéder aux mesures, mécanismes de prévention et de protection contre le TSIE. Conséquemment, les victimes de tourisme sexuel recevraient un soutien accru.

Le contenu de la plateforme virtuelle serait tel que suit :

- I Un site web **trilingue** (anglais, français, espagnol)
- II Une brève **vue d'ensemble** sur la question du TSIE
- III Souligner l'implication des différents **acteurs** (privé, public et non-gouvernemental)
- IV Promouvoir la **Loi Canadienne extraterritoriale**
- V Établir une liste informative des **ressources** disponibles aux individus (i.e. cybertip.ca, ONG dans les pays de destination) aux agences et secteur du tourisme (ambassades et agences de maintien de l'ordre)
- VI Identifier tout **témoin** potentiel et mettre à disposition des lignes directrices simplifiées afin de **signaler** en toute sécurité et facilement tout cas d'exploitation sexuelle impliquant des enfants
- VII Offrir au secteur privé du tourisme, en particulier les personnes agissant dans des pays de destination, une **formation en ligne gratuite** sur les méthodes de prévention et les **outils** nécessaires pour aborder la question du TSIE.

La création d'un **réseau consolidé d'information** (accessible aux structures de maintien de l'ordre et autres parties prenantes impliquées) permettra d'intenter plus de poursuites judiciaires contre les voyageurs agresseurs sexuels, de mieux protéger les victimes par le biais d'une **carte virtuelle et interactive** et un **répertoire d'organisations et institutions mandatées pour intervenir**.

L'IBCR estime qu'il est essentiel de créer une plateforme virtuelle afin d'augmenter les poursuites judiciaires de Canadiens auteurs d'infraction d'ordre sexuel impliquant des enfants à l'étranger et d'informer les voyageurs et compagnies. Un investissement à faible coût serait de créer un **site web interactif** en vue de permettre une meilleure collaboration dans la lutte contre les cas de tourisme et d'exploitation sexuels d'enfants.

6. Les prochaines étapes du Bureau international des droits des enfants : la participation de l'enfant et la collaboration bi-latérale grâce au soutien de l'Agence canadienne de développement international

L'IBCR, en partenariat avec l'organisation '**Fundacion Paniamor**' et le soutien de World Vision Canada, entame un projet au Costa Rica dont le but est d'**améliorer la collaboration** et d'**accroître les poursuites judiciaires** contre des auteurs d'infractions d'ordre sexuel impliquant des enfants. De plus, le projet se concentrera sur une **participation directe des enfants**, de leurs familles et de leurs communautés dans les régions les plus affectées du Costa Rica. Les objectifs du projet visent à diffuser de l'**information** et créer des **outils**, en plus d'initier un réseau de soutien pour les enfants victimes d'exploitation. Les adolescents recevront également de l'information sur les mécanismes d'auto-défense et sur l'existence de sources de revenus alternatives à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales.

En outre, l'IBCR travaillera à l'élaboration d'une campagne nationale en Jordanie contre le tourisme sexuel impliquant des enfants en collaboration avec Mizan, une organisation de défense des droits de l'homme de renom basée à Amman, en Jordanie.

Annexe : Articles de presse

“Airport campaign targets sex tourists.” CBC. 18 Nov. 2010 <<http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/story/2010/11/18/airport-campaign-targets-sex-tourists.html>>

“Avis aux médias/RAPPEL : Campagne contre le tourisme sexuel impliquant des enfants.” Marketwire. 18 Nov. 2010. <marketwire.com>

“Une campagne contre le tourisme sexuel impliquant des enfants.” La Vois de l’Est. 19 Nov. 2010 : 20.

“Combating child sex tourism.” CJAD Newstalk Radio. 18 Nov. 2010 <<http://www.cjad.com/localNews.aspx?articleID=157630>>

“Les crimes sexuels commis ailleurs seront poursuivis au Canada.” Le Droit. 19 Nov. 2010 : 23.

Desjardins, Josianne. “Touristes sexuels, soyez avertis.” Canoe.ca. 18. Nov. 2010.

Goldston, Bill. “Combating the sexual exploitation of children in travel.” Avstop.com. 19. Nov. 2010. <http://avstop.com/news_november_2010/combating_the_sexual_exploitation_of_children_in_travel.htm>

Harrold, Max. “Groups unite to fight sexual exploitation, abuse of children.” Montreal Gazette. 19 Nov. 2010: A8.

Kiefer, Leo. “Ne touchez pas aux enfants.” Le Devoir. 19 Nov. 2010. <www.ledevoir.com/opinion/blogues/voyager-avec-lie-kiefer/311296/ne-touchez-pas-aux-enfants>

Lamarche, Michelle and Jacques Bissonet. “Une campagne pour protéger les jeunes.” Radio Canada. 18 Nov. 2010 <<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2010/11/18/001-campagne-tourisme-sexuel.shtml>>

“Lancement de la première campagne contre l’exploitation sexuelle des enfants dans le voyage et le tourisme.” Marketwire. 18. Nov. 2010. <<http://www.marketwire.com/press-release/Lancement-de-la-premiere-campagne-contre-l'exploitation-sexuelle-des-enfants-dans-le-1356111.htm>>

“Launch of First Nationwide Campaign Against Sexual Exploitation of Children in Travel and Tourism.” Marketwire. 18. Nov. 2010. <<http://www.marketwire.com/press-release/Launch-First-Nationwide-Campaign-Against-Sexual-Exploitation-Children-Travel-Tourism-1356116.htm>>

“Launch of First Nationwide Campaign Against Sexual Exploitation of Children in Travel and Tourism.” Quote.com. 18 Nov. 2010 <http://au.quote.com/news/story.action;jsessionid=abc3ljuf_S_KO5YOReWXs?id=CCN322u6031&pg=2>

“Launch of First Nationwide Campaign Against Sexual Exploitation of Children in Travel and Tourism.” Tradingmarkets.com. 18. Nov. 2010.

Lawrence, Gary. “Vaste campagne contre le tourisme sexuel infantile.” L’actualité. 19 Nov. 2010. <<http://www2.lactualite.com/blogue-voyage/vaste-campagne-contre-le-tourisme-sexuel/4662/>>

Meunier, Hugo. “Lutte contre le tourisme sexuel: une campagne pour sensibiliser les voyageurs.” Le Presse Montréal. 19 Nov. 2010 : A10.

Meunier, Hugo. “Tourisme sexuel: prévenir pour contrer le fléau.” Cyberpresse.ca. 19 Jan. 2011. <http://www.cyberpresse.ca/actualites/dossiers/tourisme-sexuel-en-republique-dominicaine/201101/19/01-4361433-tourisme-sexuel-prevenir-pour-contrer-le-fleau.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_lire_aussi_4361021_article_POS>

“Montreal Adult Entertainment: Canada to combat child exploitation in sex tourism” Who’s news in Montreal Escorts. 3 Dec. 2011 <<http://montrealescortsnews.com/?s=nadja+Pollaert&x=4&y=9>>

“Des organismes font campagne contre le tourisme sexuel impliquant des enfants.” Corus Radio. 18. Nov. 2010. <<http://www.985fm.ca/national/nouvelles/des-organismes-font-campagne-contre-le-tourisme-se-45123.html> >

“Des organismes font campagne contre le tourisme sexuel impliquant des enfants.” Agent de Voyages Canal Blog. 4 Dec. 2010. <http://agentdevoyages.canalblog.com/archives/les_actualite_voyages/index.html>

Saint-Arnaud, Pierre. “Des organismes font campagne contre le tourisme sexuel impliquant des enfants.” La Presse Canadienne. 18. Nov. 2010. <www.thecanadianpress.com>

Tommer, Yehonathan. “Canada to combat child exploitation in sex tourism.” The Vancouverite. 21 Nov. 2010 <<http://www.vancouverite.com/2010/11/21/canada-to-combat-child-exploitation-in-sex-tourism/>>